

Comité Technique DISI : parlons de choses qui fâchent...

Le Comité Technique Local de la DISI Sud-Est était convoqué pour une première réunion, le jeudi 12 janvier 2012 ; à l'ordre du jour figuraient, entre autres thèmes, les suppressions d'emplois du périmètre DISI pour 2012.

Notre Organisation a fermement condamné, depuis longtemps déjà, la politique aveugle et dogmatique de suppressions de postes, qui plonge aujourd'hui la DGFIP et ses agents dans une situation intolérable. Aussi la décision des trois organisations syndicales locales de boycotter cette première réunion était-elle pleinement justifiée, pour exprimer une protestation unanime.

Une deuxième réunion a donc été fixée, pour le jeudi 19 janvier 2012 ; la délégation FO DGFIP a clairement exprimé son choix de siéger à cette réunion, pour des raisons simples :

- ✓ L'arme du boycott n'est pas toujours la plus efficace ; la politique de la chaise vide n'est pas une fin en soi.
- ✓ La Direction doit entendre nos arguments, et répondre aux questions que se posent les agents
- ✓ D'autres sujets prévus à l'ordre du jour de ce CTL (budget, formation professionnelle...) méritaient que les représentants des personnels jouent pleinement leur rôle.

Nos arguments ayant été visiblement entendus par les autres syndicats, le CTL a donc pu se tenir, présidé par Robert Perrier, AGFiP de la DISI Sud-Est.

Orientations budgétaires 2012

Budget DISI

Dans le contexte de réduction des budgets que connaît l'ensemble des services, le Directeur admet que la situation sera tendue : rigueur, homogénéisation, tout en garantissant les moyens suffisants pour fonctionner. Pour autant, on pourra peut-être dégager des marges, envisager des travaux d'amélioration. Mais l'impact du contexte DISI (éloignement des sites) reste une inconnue.

La prévision de Dotation Globale de Fonctionnement repose sur le budget (diminué) de l'ex-CSI de Marseille, et sur les budgets consacrés par les DRFiP/DDFiP aux ex-DIT. Une « part-agent » variable selon les sites, fixera les besoins en fournitures, frais de déplacement...

Les Directions locales qui hébergent un ESI signeront une convention avec la DISI, pour une répartition précise des charges entre les deux périmètres.

Une enveloppe de premier niveau, d'environ 1,65 millions d'€ sera donc constituée, donc 5% de « réserve ». Au-delà des charges incompressibles (maintenance des sites, par exemple), les autres postes de dépenses seront étudiés au cours de l'exercice (renouvellement des matériels, frais de déplacement...).

Pour FO DGFIP, cet exercice de « navigation à vue », compréhensible pour une première année de gestion dans le nouveau périmètre, ne doit pas être le prétexte à des décisions remettant en cause l'exercice normal des missions. Pour mémoire, des travaux d'aménagement des locaux CID sont attendus à Nice et à Montpellier, de même que le renouvellement (partiel) du parc automobile... **Notre Organisation saura rappeler à la Direction ses engagements.**

Programme immobilier

La Direction n'a pas exposé d'élément de programme, mais a répondu aux questions de notre Délégation :

- ✓ La DISI n'est pas concernée par le SPSI (à ce jour)
- ✓ La problématique de l'amiante, qui concerne partiellement certains des sites DISI/ESI est intégrée dans les projets de travaux, conformément à la législation en vigueur.
- ✓ La première réunion du CHS DISI (probablement au 2^{ème} trimestre 2012) sera l'occasion de faire le bilan des visites de site de l'Assistante de Prévention.

Formation professionnelle – Plan 2012

La DISI a élaboré un plan de formation DISI, au plus proche des établissements et de leurs besoins. Un premier « vivier » de formateurs est constitué, pour animer les actions prévues.

Très attachée à la promotion interne, notre Organisation approuve notamment les initiatives d'accompagnement local dans la préparation du prochain examen de Pupitreur-Assistant Utilisateur. Un projet similaire est à l'étude pour la qualification de PSE.

Des éléments statistiques permettront de faire le bilan de toutes ces actions ; **FO DGFIP veillera à ce que le dispositif soit prévu sur l'ensemble des sites concernés, en mobilisant les moyens suffisants (matériels, frais de déplacement intégrés dans la DGF DISI).**

Notre Délégation a également rappelé la revendication de notre Syndicat de voir le recensement des besoins de formation découplé de l'entretien d'évaluation/notation, et faire l'objet d'un entretien spécifique.

Emplois

Sujet hautement polémique, la situation des emplois est gérée par le TAGERFIP (Tableau général des emplois DGFiP) ; l'outil permet de fixer le nombre d'emplois implantés dans les structures (en fait, les « chaises »), sans préjuger du nombre d'agents assis sur ces chaises, ou du nombre de chaises vides.

Pour la DISI, il s'agissait d'additionner les emplois de l'ex-CSI de Marseille, ceux du siège DISI, puis d'évaluer (visiblement pas sans mal !) la part des emplois des ex-DIT précédemment englobée dans les chiffres des DRFiP/DDFiP , et transférée dans le périmètre DISI.

Notons au passage que ce transfert a connu quelques « dommages collatéraux » : un emploi de cadre A Analyste de Montpellier se serait ainsi « volatilisé »...

Pour compliquer le tout, vous rajoutez le classement par grade et qualification TAI, plus quelques situations locales particulières, et autres bizarreries, comme la confusion fréquente entre postes PAU et Programmeurs. Même la Centrale s'y met, en créant un poste de cadre A Analyste de la Filière Fiscale, sur un ex-DIT !! Le Directeur de la DISI attend toujours une explication...

A l'arrivée, au prix de contorsions et de savants calculs, on obtient une photographie, par site et filière, des emplois au 1/09/2011, donc hors promotions et mouvements intervenus depuis cette date.

A cela s'ajoute, bien entendu, la déclinaison locale du Projet de Loi de Finances 2012, 13 suppressions de postes de la filière Gestion Publique (11 C, 2 B).

Ajaccio	-1 C
Marseille Prado	-7C -2B
Montpellier	-2 C
Nice	-1 C

L'essentiel des suppressions concerne la fermeture de l'atelier Editique de l'ESI Marseille Prado, en mars 2011 ; pour le Directeur, rien qui puisse nuire au fonctionnement normal des services...

Pour autant, le constat est clair : sur l'ensemble des DISI, c'est bien la Direction Sud-Est qui paye le plus lourd tribut, et (comme bien souvent), essentiellement le cadre C...11 postes de C en moins, c'est bien 11 postes de moins au concours d'agent de la DGFiP ! FO tenait à rappeler cette vérité...

A ce stade, il nous faut attendre la consolidation des données, pour que la Direction nous communique une situation (claire) des effectifs dans les sites, qui permette d'évaluer les postes disponibles, les besoins en personnels. Tout en rappelant les actions entreprises pour favoriser les candidatures sur l'ESI de Nice, le Directeur s'est engagé à une grande transparence sur le sujet des emplois...A suivre.

Précisons enfin que le projet de suppressions de poste à la DISI a fait l'objet d'un vote « contre » unanime de la part des organisations syndicales.

Questions diverses

- ✓ La décision de fermeture du secteur Editique de l'ESI d'Ajaccio sera officialisée prochainement ; compte tenu des six mois de délais consacrés au dispositif d'accompagnement des agents, l'arrêt de l'activité sera effectif à l'automne 2012. Pas d'annonce pour l'Editique de Nice...
- ✓ Après avoir rappelé les circonstances de l'agression dont a été victime un agent de l'ESI Marseille St Loup, à l'entrée du parking du site, Robert Perrier a confirmé les projets de travaux visant à sécuriser l'accès au site.
- ✓ La synthèse par la DISI des dates de ponts naturels arrêtées en CTL par les Directions Locales n'est pas achevée ; compte tenu du profil particulier de leurs missions (siège DISI, SNS), certains sites ne seront pas concernés ; pour les autres, la question dépendra du périmètre d'assistance. Décision reportée sine die...
- ✓ Les SAU ne basculeront pas dans le dispositif AT avant la fin 2012, pour l'AT Trésoreries (Prado, Nice, Montpellier) , et sans doute plus tard pour l'AT Ordonnateurs (Ajaccio). Les actions de formation nécessaires seront engagées en temps utile.

☞

Situation tendue des conditions de travail, exercice difficile des missions. dégradation des conditions de santé physique et mentale, relations tendues entre agents, avec les utilisateurs...Oui, tout cela peut faire aussi partie du quotidien des agents de la sphère DISI.

Raison de plus pour faire du 2 février prochain un moment fort de protestation contre le sort réservé à la DGFIP, dans l'unité syndicale.

☞

La Délégation FO DGFIP Groupement DISI Sud-Est : André AMBROSIO, Philippe GUNTZ (ESI Marseille Prado)

